



Confédération Générale du Travail de la Guadeloupe

4, Cité Artisanale de Bergevin – 97110 POINTE-A-PITRE

☎ : (0590) 82.34.61 / 90.11.43 - ☎ : (0590) 91.04.00

E-Mail : cgtg.confederation@wanadoo.fr

Pointe-à-Pitre, le 20 avril 2023

1^{er} MAI 2023

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LUTTE DES TRAVAILLEURS PASSONS A L'OFFENSIVE !

Le 1^{er} mai, journée internationale de lutte des travailleurs, c'est l'occasion pour la classe-ouvrière de faire le bilan des luttes menées et de préparer les futures qui ne manqueront pas.

La CGTG rappelle que cette commémoration a pour origine la lutte des ouvriers de Chicago en 1890, pour obtenir la journée de **8 heures de travail sans diminution de salaire, 8 heures de repos et de 8 heures d'éducation.**

Les ouvriers ont été violemment réprimés. Quatre ont été pendus dont deux dirigeants. Il est du devoir de la CGTG de rappeler l'origine de cette journée historique !

Depuis le 24 février 2022, en envahissant l'Ukraine, la Russie est entrée en guerre contre les forces de l'OTAN. Cette guerre a éclaté au lendemain de la levée des restrictions liées aux mesures sanitaires en France le 16 février 2022. La reprise de l'activité normale de l'économie était sur toutes les lèvres.

Personne n'a vu venir cette guerre. Les morts et les réfugiés se comptent par dizaines de milliers.

Cette guerre impacte notre quotidien car la France a décidé de la financer. Pourtant, c'est ce même gouvernement qui a toujours combattu les revendications des travailleurs et de la population laborieuse sous prétexte qu'il ne faut pas aggraver le déficit de la France. Comme quoi, l'argent, il y en a !

NOUS NE SOMMES PAS A L'ABRI D'UNE TROISIÈME GUERRE MONDIALE !

En Guadeloupe, dans le cadre de l'unité d'actions avec le collectif des organisations en lutte, la CGTG continue à réclamer, entre autres, l'abrogation de la loi du 05 août 2021 et des sanctions qui y sont liées.

Cette suspension est d'autant plus scandaleuse que depuis le début de l'année 2023, on assiste en France à des décès dans les « services d'urgence » à cause **de la non prise en charge des patients.**

Cette situation va empirer en raison des départs en cascade des médecins intérimaires qui n'acceptent pas de subir la baisse de leur rémunération.

Ce ne sont pas les soignants suspendus qui sont la cause de ces décès ! Bien au contraire, leur réintégration s'impose !

Macron a récemment affirmé que les urgences auront les moyens de leurs missions. Ce dernier doit être amnésique car il avait déjà fait cette promesse dans le cadre du « Ségur de la santé ».

A l'instar des gouvernements qui ont précédé les siens, pandémie ou pas, Macron continue de faire payer la crise du système capitaliste à la classe-ouvrière. Il a :

- Amplifié la suppression des emplois et des moyens matériels dans tous les services publics utiles à la population ;
- Aggravé les règles d'indemnisation des privés d'emploi et tous ceux qui sont dans la précarité ;
- Promulgué tout récemment la nouvelle loi sur les régimes de retraite.

Au cours de l'année, nos camarades ont fait grève :

Dans les collectivités : Syndicat Mixte de Gestion de l'Eau et de l'Assainissement de la Guadeloupe - Capesterre Belle-Eau au mois de février et Abymes ;

Dans les entreprises : à Datex : augmentation des salaires de 150€ par mois et jours de grève payés...

A EDF Production d'Énergie Insulaire, à la Clinique des Eaux-Clares qui a permis d'éviter de lourdes sanctions disciplinaires.

Nous saluons le combat de nos camarades d'ARCELOR-MITTAL qui ont suspendu leur grève au bout de 345 jours et celle de nos camarades de l'ALEFPA.

Nous avons apporté notre soutien par la mobilisation aux nombreux militants et dirigeants syndicalistes victimes de la répression judiciaire et aussi à nos camarades : notre Secrétaire Général, Marcelline DESSOUT à Saint-Martin, Pascal PETIT-PHAR et Kenjy ROSAN.

Nous saluons la lutte victorieuse de nos camarades de EDF PEI. En dépit des campagnes de dénigrement orchestrées par la direction, appuyées par le Médef et par de pseudo-syndicalistes, nos camarades ont contraint EDF-PEI à respecter les accords signés et les dispositions conventionnelles, légales et réglementaires.

Nos camarades en lutte ont eu à faire face à une frange de la population qui s'oppose aux organisations syndicales. La CGTG sera en légitime défense contre tous ceux qui ont l'intention de s'en prendre physiquement à ses militants.

Le gouvernement a réprimé les militants et manifestants à l'occasion des luttes contre les attaques sur la retraite. Cette répression en dit long sur ce qui nous attend dans les prochains mois.

Néanmoins, elle demeure moins violente que lors des origines du 1^{er} mai dans le monde ou lors du 1^{er} mai 1906 en France.

D'ailleurs, il est bon de rappeler que le 1^{er} mai 2019, la CGT a subi une répression féroce.

Les récentes luttes dans le cadre de l'unité d'actions ont permis à la classe-ouvrière de s'affirmer en tant que classe. La cohésion, les capacités d'organisation et la détermination démontrent une prise de conscience de la classe-ouvrière. C'est très important pour les luttes futures !

D'autant plus que Macron et son gouvernement, qui sont au service du grand patronat, ont fait un choix de société. Ils veulent nous faire payer leur crise. Leurs prochains objectifs sont la remise en cause des congés-payés, des jours fériés, des 35H et les 40% de vie chère...

Il faut s'opposer à ces nouvelles attaques. Pour toutes ces raisons, nous appelons tous les travailleurs actifs, privés d'emplois et retraités à participer activement au 1^{er} mai 2023.

LE 1^{ER} MAI 2023 MANIFESTONS EN MASSE POUR DIRE :

- **A BAS LE CHOMAGE ET LA PRÉCARITÉ. INTERDICTION DES LICENCIEMENTS !**
- **OUI A L'AUGMENTATION DES SALAIRES. QUAND LES PRIX AUGMENTENT, LES SALAIRES DOIVENT AUGMENTER !**
- **INDEMNISATION TOTALE DES VICTIMES DE L'EMPOISONNEMENT AU CHLORDECONE ET AUX NUISANCES ET A LA POLLUTION DES SARGASSES !**
- **PAS UN CENTIME POUR FINANCER LA GUERRE !**

**TOUS AU DÉFILÉ DU 1^{ER} MAI A 08H30
DEVANT LE CHU DE POINTE-A-PITRE**